

Infos BOTANS



Février 2017

Mairie de Botans

☎ 09 67 14 11 19

mairie.debotans@wanadoo.fr

<http://www.mairie-botans.com/>

Heures d'ouverture au public :

- *Mardi de 18 h à 19 h*
- *Samedi de 10 h 00 à 11 h 30*

NOUVELLE COMPOSITION du CONSEIL MUNICIPAL

Suite au décès de monsieur Guy COURTOT, Adjoint au Maire, le Conseil Municipal qui s'est tenu le 20/02/2017 a procédé à l'élection de deux nouveaux adjoints, à savoir madame HENRY Séverine et monsieur BLANC Frédéric.

Ils seront respectivement chargés de l'action sociale et de la gestion forestière.

Le fait d'avoir trois postes d'adjoints au lieu de deux antérieurement ne change rien pour la commune sur le plan financier dans la mesure où la somme des indemnités allouées reste rigoureusement la même qu'auparavant.

Madame GANTHIER Mélanie a donné sa démission de conseillère municipale. Nous tenons à la remercier pour le travail effectué depuis son élection et notamment au sein du syndicat du RPI.

BUREAU de VOTE pour les ELECTIONS PRESIDENTIELLES

Les élections présidentielles auront lieu les dimanches 23 Avril et 7 Mai.

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent faire partie du bureau de vote à se faire connaître en mairie par téléphone ou en se présentant au secrétariat. Pour faire partie du bureau, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales.

Merci d'avance pour votre collaboration.

AVIS aux AFFOUAGISTES

Les affouagistes ont jusqu'au 15 Avril pour terminer de façonner leur bois. Il sera ensuite procédé au cubage des stères.

REUNION du CCAS

Une réunion des membres du CCAS s'est tenue le samedi 18 Février dans la salle de classe de l'ancienne école. C'est dans une ambiance très conviviale que les personnes présentes ont joué au loto avec quelques récompenses à la clef.

Le prochain rendez-vous aura lieu au mois de mai.

LOCATION de la SALLE des FÊTES

Les locations de la Salle des Fêtes ont repris depuis le mois de Janvier.

Le nouveau règlement et les conditions de location peuvent être consultés sur le site de la commune <http://www.mairie-botans.com/>

Pour louer la salle, vous devez nécessairement vous rendre en mairie aux heures d'ouverture de secrétariat car il est indispensable de signer le contrat de location.

NETTOYAGE de PRINTEMPS

Les membres de l'association « BOTANS Mon Village » et toutes les personnes sensibles à la propreté de notre espace de vie sont invités à se retrouver le 18 mars à 14 heures dans la cour de l'école afin de se répartir en différents groupes pour effectuer le ramassage des objets et détritiques abandonnés sur le secteur de la commune.

Une petite collation sera servie à tous les participants en fin de journée.

FÊTE de PÂQUES au MUSEE AGRICOLE

Le Musée Agricole ouvrira ses portes le dimanche 16 et le lundi 17 Avril pour la fête de Pâques avec comme thème « ***Pâques et ses traditions*** ».

TRAVAUX « ECHANGEUR de SEVENANS »

La commune a dû céder différents terrains au niveau de la Bouloye et de la parcelle "sur le Croso" pour la réalisation du « Barreau » du nouvel échangeur ce qui représente une surface d'environ 85 ares. Ces terrains nous ont été payés au prix fixé par les domaines. Un chemin temporaire pour l'accès des engins au chantier du nouvel échangeur a nécessité l'abattage de jeunes arbres plantés il y a quelques années.

Plusieurs propriétaires privés ont aussi été mis à contribution pour céder une partie de leurs terrains afin de réaliser les voies d'accès du nouvel échangeur.